

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DU CCAS DE ST HILAIRE D'OZILHAN**

**14 avril 2017**

L'an deux mille dix sept, et le quatorze avril, à 12 heures, le Conseil d'Administration du CCAS de SAINT HILAIRE D'OZILHAN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry CENATIEMPO.

Présents : Mmes BIANCHINI, CAVAGNA, SULTANA, OZENDA et Mrs FERRANDIS, CENATIEMPO .

Absents excusés : Mme GAUTRIAUD Zineb

Procurations : Mme WICKER à Mme OZENDA

Mr VERTAURE à Mr FERRANDIS.

Mme Liliane OZENDA a été désignée secrétaire de séance.

Début de séance : 12 h

Monsieur Thierry CENATIEMPO quitte la séance et laisse la présidence à Mme SULTANA.

**1- Approbation du compte administratif 2016 établi par Mr CENATIEMPO :**

Le compte administratif qui laisse apparaître un déficit de fonctionnement de 2 368.01 € est approuvé à l'unanimité.

Mr Thierry CENATIEMPO réintègre la séance et en reprend la présidence.

**2- Approbation du compte de gestion 2016 établi par Mr FORGET :**

Le compte de gestion laisse apparaître un déficit de fonctionnement de 2 368.01 € Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

**3- Affectation des résultats 2016 :**

Les résultats de l'exercice 2015 sont reportés comme suit :

002 Résultat de fonctionnement reporté (dépenses) -2 368.01 €.

Approbation à l'unanimité.

**4- Vote du budget 2017 :**

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 13 469,00 €

Pas de section d'investissement.

Le budget 2017 est voté à l'unanimité.

L'ordre du jour épuisé,  
La séance est levée à 12h15.